



Commune de Gruyères
Tél. 026 921 80 90
commune@gruyeres.ch

Gruyères, le 23 avril 2026

MISE A L'ENQUETE RESTREINTE
FRIAC No 2026-3-00215-S

Sont mis à l'enquête restreinte les plans déposés par le bureau RA2H SA, Ejupi Hekuran, Route de la Broye 79 à 1623 Semsales pour le compte de **Chalamala Capital SA, Cédric Currat, Avenue de Champel 29 à 1206 Genève** pour **la modification du chauffage à mazout existant par un chauffage à granulés de bois** sur la parcelle formant l'art. 2107RF du cadastre de la Commune de Gruyères (parcelle détachée de l'art. 434RF), plan folio 18, au lieu-dit « Rue du Tsantê 17 » à 1663 Pringy.

Ces plans sont déposés au Secrétariat communal à Gruyères **du vendredi 24 avril 2026 au vendredi 8 mai 2026**, où ils peuvent être consultés.

Les éventuelles observations ou oppositions, dûment motivées, sont à adresser ***par écrit*** au Secrétariat communal à 1663 Gruyères, **d'ici au 8 mai 2026**, au plus tard.

LE CONSEIL COMMUNAL